

Lyon, le 14 octobre 2024

LA VILLE DE LYON RECOMPENSÉE DU LABEL « VILLE ACTIVE ET SPORTIVE » ET COUP DE CŒUR DE LA FONDATION ALICE MILLIAT

Dans la continuité des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 et forte de sa politique sportive engagée, la Ville de Lyon obtient les 3 lauriers du label « Ville Active et Sportive », décerné par le Conseil National des Villes Actives et Sportives (CNVAS) et reçoit le coup de cœur de la Fondation Alice Milliat, première fondation européenne en faveur du sport féminin.



©Ville de Lyon

DEUX RÉCOMPENSES POUR DES POLITIQUES SPORTIVES INNOVANTES ET INCLUSIVES

Le label « Ville Active et Sportive » (VAS) a été créé en 2017 par l'Association Nationale des Elus en charge du Sport (ANDES) et par l'Union Sport & Cycle. Il a pour vocation de distinguer les initiatives, les actions, les politiques publiques sportives et de valoriser la promotion des activités physiques, ludiques accessibles au plus grand nombre sous toutes leurs formes, sur un territoire. Dès sa première candidature, la Ville de Lyon a obtenu 3 lauriers qui reconnaissent :

- **Son offre émergente, innovante et diversifiée de pratiques sportives** pour ses habitantes et habitants, à tout âge (apprentissage de la natation pour 11 000 enfants chaque année), avec plus de 300 équipements sportifs et de plein air
- **Son tissu d'acteurs sportifs dynamique fort de 500 associations sportives**
- **Des actions et projets qui la dotent d'une programmation événementielle sportive dense, variée, d'envergure nationale et internationale**

Depuis sa création, ce label s'est imposé comme une référence nationale avec, à ce jour, 688 communes labellisées.

Dans le cadre de la remise du label VAS, la **Fondation Alice Milliat** a décerné pour la première fois **un prix coup de cœur pour les collectivités pionnières en matière de politique sportive en direction des femmes**. Cette récompense est attribuée à la Ville de Lyon pour ses actions visant à favoriser l'égalité femme-homme, l'accès de ces dernières à la pratique et leurs implications au sein des associations sportives (27 000 adhérentes dans les clubs lyonnais). La collectivité a, par ailleurs, fait le choix de conditionner l'octroi de subventions aux clubs au suivi d'une formation sur les violences sexistes et sexuelles. (480 clubs). Pour Aurélie Bresson, présidente de la fondation Alice Milliat « *le choix de remettre ce prix à la Ville de Lyon a fait l'unanimité du Jury* »

Depuis 2020, la Ville **œuvre à travers sa politique sportive pour développer particulièrement les 3 grands axes** définis dans le plan du mandat :

- L'égalité femme-homme
- L'inclusion de tous les publics (quel que soit leurs handicaps, genres, identités ou orientation sexuelle)
- L'éco-responsabilité (la promotion d'un sport plus respectueux de l'environnement et l'adaptation des pratiques et des équipements)

La municipalité travaille main dans la main avec les clubs, associations locales, organisateurs d'événements sportifs, l'Education nationale et les structures d'éducation populaire.

« Je suis très fière d'obtenir ces 3 lauriers pour notre ville et particulièrement honorée de recevoir ce prix spécial de la fondation Alice Milliat. C'est une juste reconnaissance de notre politique sportive et du travail engagé en faveur du sport à Lyon. »

Julie Nublat-Faure, Adjointe au Maire de Lyon déléguée aux Sports, Vie associative, Education populaire et Grands événements sportifs